

Conditions générales de ventes

Dernière mise à jour le 01 juin 2020 à 14h00 à Rives (France)

Article 1. Champ d'application

Les Conditions Générales de Vente présentent les droits et obligations entre d'une part l'agence OXIWIZ (« la Société »), et d'autre part la personne morale ou physique (« le Client ») achetant un ou plusieurs de ses services par l'intermédiaire d'un contrat.

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des produits et services proposés par la Société.

L'acceptation de tout devis, bon de commande ou proposition commerciale emporte acceptation de ces conditions générales de vente.

La Société se réserve la faculté de modifier à tout moment les présentes conditions générales, sans l'obligation d'en avertir les clients déjà en compte

Sous réserve de conditions particulières stipulées sur le devis, toute acceptation de devis d'une prestation réalisée par la Société par le Client implique son adhésion pleine et entière et sans réserve aux présentes Conditions Générales de Ventes, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales de vente ou d'achat, qui sont inopposables à la Société.

Article 2. Devis et application du contrat

Chaque devis émis par la Société est valable pendant 30 jours à partir de sa date de création. Au-delà de ce délai, la Société se réserve le droit de modifier les tarifs appliqués.

Durée du contrat : la durée des prestations est définie dans le devis ou le contrat. Sauf stipulation particulière, le contrat ne prend effet qu'à partir de la réception du devis signé et daté par le Client et/ou de la réception de l'acompte de lancement des prestations comme demandé par la Société.

A défaut de réception du devis signé et/ou de versement de l'acompte, aucune prestation ne sera commencée, la Société se réservant le droit d'annuler la proposition.

Les délais de livraison et de mise en ligne ne sont donnés qu'à titre indicatif. Le retard pour quelque cause que ce soit ne peut en aucun cas être invoqué comme cause d'annulation et ne donne droit à aucune indemnité ni pénalité sauf conventions contraires.

Lorsque le Client ne transmet pas dans les délais convenus les éléments nécessaires à la bonne réalisation de la prestation (sources, cahier des charges, etc.), ce fait a pour conséquence directe de retarder la réalisation et donc la livraison de la prestation par la Société. Pour autant, la Société ne saurait en aucun cas être considérée comme responsable d'une situation qu'elle subit en premier lieu.

Toute prestation non mentionnée ou modification demandée par le Client fera l'objet d'un devis complémentaire (changements apportés aux textes ou à la maquette...) et d'un ajustement de prix. Les corrections au-delà du nombre 2 (deux) aller-retour mentionné dans le devis seront facturées en fonction du temps passé au tarif horaire stipulé dans le devis.

Article 3. Obligations et Responsabilités mutuelles

1. Les obligations et responsabilités de la Société

La Société s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. La Société ne répond que d'une obligation de moyens qui ne doit en aucun cas être assimilée à une obligation de résultat.

La Société s'engage à fournir, dans les délais convenus, la livraison des commandes, et s'engage à tout mettre en œuvre en vue de la satisfaction du Client, mais décline toute responsabilité en cas de problème technique majeur, hors du contrôle raisonnable de la Société, qui ferait obstacle à la réalisation du contrat (tout cas de force majeure ou cause de rupture prolongée de réseau Internet indépendante de sa volonté).

La Société ne pourra être tenue responsable en cas de faute, négligence, omission ou défaut d'entretien du Client et non-respect des conseils donnés.

De manière générale, la Société n'est en aucune façon responsable d'un dysfonctionnement résultant d'une mauvaise utilisation du Client ou d'une intervention du Client sans autorisation sur la prestation effectuée par la Société.

La responsabilité de la Société en matière de sécurité ne saurait être engagée en cas d'introduction malveillante sur l'espace du Client ou par le piratage de ses comptes mails malgré toutes les mesures de sécurité prises par la Société.

2. Les obligations et responsabilités du Client

Le Client s'engage à fournir des informations justes et sincères et s'engage à prévenir la Société de tout changement concernant les données fournies et sera seul responsable des éventuels dysfonctionnements qui pourraient résulter d'informations erronées.

Le Client s'engage à contrôler, relire et demander les corrections éventuelles de la maquette avant validation définitive. De ce fait, le Client ne peut en aucun cas mettre en cause la responsabilité de la Société après validation de la maquette dans le cas où il aurait omis de signaler une erreur ou un oubli apparaissant sur la maquette présentée pour validation.

Le Client garantit au Prestataire qu'il possède l'ensemble des autorisations et déclarations administratives nécessaires à l'exploitation du site.

Il s'engage à ce que le contenu de son site soit strictement licite. Le Client s'engage à ce que son site respecte la vie privée des personnes et s'engage à ne pas faire état d'informations à caractère sensible, réprimées par le code pénal.

Article 4. Tarifs

1. Tarifs appliqués :

Les prestations commandées sont mentionnées dans le devis ; elles sont indiquées hors taxes sauf indication contraire, et sont payables en euros.

Les formations en e-learning achetées directement sur le site, ne feront l'objet d'aucun remboursement.

2. Modalités de paiement :

Le paiement se fait par virement ou chèque, à l'ordre de OXIWIZ EURL.

Toute prestation au-delà d'un certain montant fixé par la Société sera soumise au versement d'un acompte de 30% du montant global du devis ou du bon de commande. L'exécution des travaux commencera après encaissement dudit acompte.

Le solde restant dû devra être payé dans les 15 (quinze) jours suivants le mail actant officiellement la fin des travaux par la Société. En aucun cas, le Client ne pourra conditionner le versement du solde à la mise en ligne effective sur ses serveurs.

3. Retard de paiement :

En cas de défaut de paiement, la Société se réserve le droit de cesser ses prestations.

Toute somme non réglée dans les délais, tout retard de paiement ou tout impayé (en cas de retour par la banque des titres de paiement pour impayé) d'une somme due par le Client entrainera des pénalités de retard d'un montant égal à 10% du montant de la totalité des sommes dues, qui seront exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire, conformément à la loi (cf. Art. L.441-6 al. 2 du Code de commerce).

L'indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement s'élève à 40 €. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant, une indemnité complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Article 5. Modifications

Le Client pourra demander des corrections ou modifications sur chaque livrable fourni par la Société dans la limite de 2 (deux) corrections ou modifications.

Toute correction ou modification supplémentaire donnera lieu à un devis complémentaire.

Le Client aura dix (10) jours ouvrés pour valider les maquettes qui lui seront présentées. Si la Société dans ce laps de temps, n'a aucune nouvelle du Client, les maquettes seront considérées comme acceptées.

Article 6. Rupture du contrat

La signature du bon de commande ou du devis entraîne un engagement réciproque entre la Société et le Client.

En cas de manquement grave vis-à-vis des clauses indiquées dans le bon de commande ou le devis signé par les deux parties, les deux parties pourront se mettre d'accord pour résilier le contrat, cet accord devra faire l'objet d'un courrier signé par la Société et le Client.

Dans le cas où aucun accord ne saurait être trouvé entre la Société et le Client, la partie souhaitant résilier le contrat pourra entamer une procédure d'assignation en justice afin de rompre le contrat.

Article 7. Propriété intellectuelle

Le Client garantit que tout document communiqué à la Société, par lui, ses auxiliaires et/ou ses représentants est libre de tout droit d'auteur, appartenant à un tiers, qui interdirait l'exécution des prestations promises par la Société.

Pour toute demande de prestation, le Client reconnaît être expressément le propriétaire du site et/ou avoir les droits requis pour déclencher toute intervention commandée auprès de la Société.

Le Client s'engage irrévocablement à payer, en sa qualité de garant, tous dommages et intérêts qui seraient réclamés à la Société, au titre de la violation des droits d'auteur d'un tiers, du fait de l'exécution des services ou prestations acceptées par le Client.

Tout transfert des droits d'auteur, entier ou partiel, ne sera opéré au bénéfice du Client qu'à réception du paiement intégral de la facture finale liée à la création des œuvres faisant l'objet de la cession.

Article 8. Informatique et libertés

Données personnelles relatives au Client

Conformément à la loi informatique et libertés N°78-17 du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit de communication et de rectification des informations nominatives le concernant. Toute demande est à adresser au siège social de la Société par lettre simple ou par courriel (mail).

Données personnelles et conformité à la RGPD dans le cadre de l'exploitation du site internet

La RGPD (Réglementation Générale de la Protection des Données) est une obligation légale européenne qui s'impose à tout acteur de la chaîne allant de la conception du site à son exploitation. Le Client assure à la Société que les données collectées dans le cadre de ce projet, si elles touchent des ressortissants européens, ont été collectées conformément à la RGPD et avec le consentement éclairé de la personne.

La Société informe que le Client est seul responsable de l'exploitation des données personnelles collectées par les sites livrés et ne saurait engager la responsabilité de la Société dans le cadre d'un usage de la donnée personnelle hors de la prestation ici vendue.

Article 9. Mentions commerciales

Sauf mention contraire écrite du Client, la Société se réserve la possibilité de présenter sur différents supports ou à toute occasion souhaitée, le travail réalisé pour le Client. Les références seront notamment mises en avant sur le site internet et dans les documents commerciaux.

Article 10. Garanties

Dans le cas d'une prestation de création ou refonte de site internet ou de développements web, la Société garantit le bon fonctionnement du code livré pendant 1 (un) an à compter de la livraison de celui-ci si aucune tierce personne n'est intervenue dessus pendant cette période.

Dans le cas d'une prestation de référencement sur internet : la Société ne garantit pas le résultat de référencement du site Internet. La Société n'est tenue à ce titre qu'à une obligation de moyens.

Article 11. Forces majeures

La Société n'encourt aucune responsabilité en cas de non-exécution ou de retard dans l'exécution de l'une de ses obligations si celle-ci résulte d'un fait indépendant de sa volonté et qui échappe à son contrôle. Est considéré comme tel, tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil et de la jurisprudence des tribunaux français.

Article 12. Confidentialité

Toutes les productions, même inachevées ou non retenues, remises ou envoyées au Client demeurent la propriété de la Société et ne peuvent donc être communiqués à des tiers sous quelque motif que ce soit.

Article 13. Nullité partielle

En cas de contradiction entre deux documents de même niveau, le plus récent l'emporte. En cas de difficulté d'interprétation ou de contradiction entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

La nullité d'une clause contractuelle n'entraîne pas la nullité des conditions générales, à l'exception de celle d'une clause déterminante ayant amené l'une des parties à contracter.

Article 14. Loi applicable et juridiction

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

A défaut de résolution amiable, le Tribunal de Commerce de Grenoble sera seul compétent pour tout litige relatif à l'interprétation et l'exécution d'un contrat et de ses suites.

- FIN DU DOCUMENT -